

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

d'un projet éolien soumis à la procédure d'Autorisation Environnementale

UNE PERIODE DE CONCERTATION PREALABLE SERA CONDUITE AU SUJET DU PROJET EOLIEN SUIVANT :

PROJET EOLIEN DE SAINT-SAINT-LOUP-SUR-CHER

OBJET DE LA CONCERTATION : Projet éolien de SAINT-LOUP-SUR-CHER, porté par la société EPURON, en vue de la Demande d'Autorisation Environnementale.

ORGANISATION : La concertation est organisée à l'initiative de la société EPURON.

DUREE : DU LUNDI 14 MAI 2018 AU MARDI 31 JUILLET 2018 INCLUS.

MODALITES :

- Mise en place de **DEUX ATELIERS DE CONCERTATION** du projet : le **mardi 15 mai 2018 à 19h00** et le **jeudi 28 juin 2018 à 19h00**, à la **salle des fêtes de Saint-Loup-sur-Cher, impasse de la Grange (41320)**, et portant respectivement sur l'énergie éolienne et les scénarios d'implantation.

- Mise à disposition d'un **DOSSIER DE CONCERTATION**, comprenant notamment les objectifs et caractéristiques du projet, la liste des communes susceptibles d'être affectées et un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement. Ce dossier est disponible en **mairie de Saint-Loup-sur-Cher** (commune d'implantation), ainsi qu'en **mairies de Anjouin, Bagneux, Chabris, Châtres-sur-Cher, Dun-le-Poëlier, Genouilly, La Chapelle-Montmartin, Langon, Maray, Menne-tou-sur-Cher, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Julien-sur-Cher, Thénioux, Villefranche-sur-Cher et Villeherviers** (incluses dans le rayon d'affichage de 6 km), où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie. Le dossier est également consultable sur le site internet de la société EPURON :

<https://www.epuron.fr/fr/projects/projet-de-parc-eolien-saint-loup-sur-cher>

En sus, le public pourra obtenir des informations sur le projet directement auprès de la société EPURON :

9 avenue de Paris, 94300 VINCENNES

m.floriot@epuron.fr